

ers, de Kingston, en Ontario, la somme de \$18,430 pour services de lavage de vitres fournis à forfait à la Base des forces canadiennes de Kingston entre le 12 mai 1969 et le 31 octobre 1969 et, dans l'affirmative, pourquoi le personnel de la base n'a-t-il pas accompli cette tâche?

2. De combien d'immeubles s'agit-il?

3. Sur quoi le ministère s'est-il fondé pour établir la valeur des travaux?

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, la réponse se divise en trois parties. 1. Un contrat de \$18,430 a été adjudgé à la maison Acme Window Cleaners, de Kingston (Ont.), pour le lavage des fenêtres à la Base des Forces canadiennes de Kingston. Ce montant comprend le nettoyage du printemps, soit \$9,065, qui sera terminé vers le 27 juin 1969, et le nettoyage de l'automne, soit \$9,365, qui sera terminé au plus tard le 31 octobre 1969. Les effectifs de la Base n'ont pas le personnel militaire ou civil voulu pour s'acquitter de travaux de ce genre. En outre, on estime qu'il est plus économique de faire exécuter ces travaux, dans des localités urbaines, par contrat plutôt qu'en recourant à une main-d'œuvre occasionnelle.

2. Il s'agit de 128 immeubles.

3. Le contrat a été offert au plus bas soumissionnaire pour les travaux à exécuter. Le coût estimatif a été fondé sur la dimension, la hauteur et le nombre de fenêtres à nettoyer.

#### QUÉBEC—L'ÉCOLE DES MÉTIERS DES FORCES CANADIENNES

**Question n° 2478—M. Robinson:**

Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de créer une école des métiers francophones à Québec pour les forces canadiennes et, dans l'affirmative, combien coûtera-t-elle et combien d'hommes de métier y recevront une formation chaque mois, et comment seront-ils intégrés dans les Forces canadiennes?

**M. David Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale):** L'École technique des Forces canadiennes s'est ouverte à Saint-Jean (Québec) le 15 avril 1969. Vu qu'un seul cours est commencé, le chiffre estimatif des frais en cause et le nombre de candidats à instruire par mois ne sont pas encore disponibles. Dès qu'ils auront terminé leur instruction, ces spécialistes seront intégrés dans des unités francophones des Forces canadiennes. Cela ne les empêchera pas, toutefois, de servir plus tard dans des unités anglophones.

#### LES COMITÉS DU CABINET SUR LA PAUVRETÉ

**Question n° 2489—M. Broadbent:**

Comment s'appellent les deux comités du cabinet qui coordonnent l'étude économique et régionale sur la pauvreté et quels ministres font partie de chacun de ces comités dont parle le hansard du 23 avril, page 7857?

[M. Hales.]

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Les dispositions que prend le cabinet pour s'acquitter des tâches dont ses membres sont conjointement responsables ne concernent que le cabinet lui-même et, d'ordinaire, ne sont pas divulguées.

### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

#### LA LOCATION D'ÉDIFICES AU GOUVERNEMENT

**Question n° 1456—M. Coates:**

1. Par combien de baux d'une durée d'un an ou plus et prévoyant un loyer annuel de \$10,000 à \$50,000 le gouvernement fédéral est-il lié à des entreprises ou à des particuliers?

2. Dans chaque cas, comment s'appelle l'entreprise ou le particulier, quelle est la durée du bail, où sont situés les locaux loués, quel est la loyer annuel et à quelle date le bail expire-t-il?

(Le document est déposé.)

#### LA CONSTRUCTION D'IMMEUBLES DE L'ÉTAT

**Question n° 1859—M. Peddle:**

1. Combien de bureaux de poste ou autres immeubles de l'État fédéral ont été achevés, commencés, construits ou agrandis au Canada depuis le début de 1965 dans les villes ou villages de moins de 8,000 âmes?

2. Dans chaque cas, quels sont le coût réel ou estimatif des travaux, la localité où ils ont été exécutés, et la population de cette localité?

3. Quelle est la surface de plancher totale de chacun de ces bâtiments?

(Le document est déposé.)

#### LA PROMOTION DES VENTES DE BLÉ AU JAPON

**Question n° 1880—M. Mazankowski:**

Quels moyens publicitaires, le cas échéant, le Canada emploie-t-il pour familiariser les Japonais avec les multiples usages du blé canadien, a) quels organismes sont chargés de cette tâche, b) le Canada affronte-t-il avec succès la concurrence étrangère dans ce domaine?

(Le document est déposé.)

#### LA MODÉRATION DE PORT DES OBJETS DE LA DEUXIÈME CLASSE

**Question n° 2141—M. McIntosh:**

1. Quels périodiques et publications, au 29 avril 1969, avaient droit à la modération de port des objets de la deuxième classe?

2. Quel critère applique-t-on pour accorder ce privilège?

3. A-t-on appliqué ce critère dans le cas de chacune des publications énumérées, ou y a-t-il eu des exceptions ou des cas spéciaux?

4. Si l'on a accordé un traitement spécial ou particulier à certaines publications, comment s'appellent ces publications, et pour quel motif a-t-on accordé ce traitement à chacune d'elles?

(Le document est déposé.)